



## Divorce aux torts partagés dues a de fausse déclaration

Par **julius\_old**, le **19/12/2007** à **10:51**

séparée depuis décembre 2004 pour infidélité mon mari ayant etait pris par adultère je me suis retouver dehors avec ma fille donc une amie nous a hébergés le temps que je retrouve un appartement .mon mari n'ayant pas accepté la séparation a fait faire des attestations comme quoi je l'avais quittée pour aller vivre une relation avec une autre femme. monsieur ne paye pas la pension alimentaire de sa fille et a laisser couler son entreprise ne payer pas non plus le crédit de notre maison . la maison a été vendue au bout de deux ans. monsieur et sa compagne se logent actuellement chez le père d' un copain dans un f2 d ou ma fille n as pas sa chambre pour elle etant donner que sa compagne a un fils de 6ans et vient d' avoir un autre enfant avec mon ex-mari. monsieur roule sans assurance fait que du travail illégal et toutes ses dettes sont reportés sur moi car monsieur n'est pas solvable . je fais rappel pour mon divorce depuis le mois de juillet j attend j avais confiance en la justice mais s arretter sur des fausses attestations et donnant raison a un hors la loi je ne comprends plus la justice et ne sait plus quoi faire peut etre pouvez vous m aider merci

Par **christelle25**, le **06/07/2008** à **21:07**

cest vrai que la justice est vraiment bizarre mais je comprend pas que personnes ne fasse rien c'est a vous de vous battre pour prouver que votre fille na pas de lieux pour dormir chez son pere

bon courage